

Commune de LAUZERTE

L'an deux mille vingt et un et le 15 Avril à 18h30, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, BOURCIER, DENIS, LARONDE, GAUCHET, MAZILLE, NEGRE

MRS, BAÏADA, CAM, LE MOING, PIERASCO, ZULIAN.

Procuration : M GERVAIS APIERASCO.

Excusé / Absent : MRS. BADOUC, GERVAIS, MERIC.

Secrétaire : MME DENIS

Date de la convocation : 08/04/2021

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 12 Nombre de votants : 12

❖ **OBJET** : COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Sous la présidence de M. Fernand ZULIAN adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2020 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses :	- 1 249 328.47 €
Recettes :	1 432 733.85 €
Résultat de clôture :	183 405.38 €
Résultat reporté :	242 644.98 €
Résultat cumulé :	426 050.36 €

Investissement

Dépenses :	- 602 491.10 €
Recettes :	253 515.68 €
Résultat de clôture :	- 348 975.42 €
Résultat reporté :	48 389.05 €
Résultat cumulé :	300 586.37 €
Restes à réaliser dépenses :	- 835 647.34 €
Restes à réaliser recettes :	1 044 903.05 €
Résultat :	- 91 330.66 €

Hors de la présence de M. François LE MOING, Maire,

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** : le compte administratif du budget communal 2020

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.



L'Adjoint

Fernand ZULIAN